

Nos 7 actions prioritaires programmées de 2008 à 2013

Les engagements électoraux ont six ans pour être mis en oeuvre. En ce qui nous concerne, nous avons déjà réalisé certaines de nos orientations prioritaires telles que la **maîtrise de l'endettement**, la **stabilité de l'impôt**, la **réorganisation des services municipaux**...

Quant à la poursuite de notre programme « ANRU », il se déroule dans les délais prévus, avec la **construction de la salle multiactivités** dont les travaux pourraient démarrer au dernier trimestre. La **construction de la Maison de la Petite Enfance**, qui sera aux normes « Très Haute Qualité Environnementale » et pour laquelle la procédure de consultation a été lancée, permettra de choisir le prestataire.

La **rénovation de la signalétique** destinée à mettre en valeur les hôtels, restaurants, commerces et services du centre ville est un dossier sur lequel travaillent ensemble la Communauté de Communes et la Ville. La **création d'une Police Municipale** est toujours

d'actualité, mais nous devons encore attendre d'avoir son financement.

Le développement économique, est le dossier prioritaire ouvert en permanence sur le bureau du Maire, Président de la Communauté de Communes : rendez-vous avec des investisseurs et des partenaires économiques, recherche de subventions, rencontres avec diverses administrations, soutien des initiatives propices au tourisme et au commerce, mobilisation en faveur des entreprises, mise en oeuvre d'investissements générateurs de retombées économiques et d'emplois pour les entreprises et artisans locaux... tel est son quotidien.

Parallèlement les élus et **les services municipaux continuent d'assurer leur travail quotidien de prise en compte du confort et de la qualité de vie des Lexoviens** et font face à tous les problèmes qui peuvent se présenter.

L'édition 2009 de la Foire aux arbres et aux plantes organisée par la Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge, en partenariat avec la Ville, a été un grand succès. Le Maire, Président de la Communauté de Communes, a rencontré chacun des 200 exposants dont beaucoup lui ont fait part de leur satisfaction concernant les retombées économiques de cet événement. On a noté cette année une augmentation de la fréquentation, notamment par la présence nombreuse de visiteurs venus de Haute-Normandie.



Une Ville **à** vivre!



Déjà un an

Le moment semble bien choisi pour mesurer le travail accompli depuis les élections de mars 2008.

Ce nouveau mandat a été engagé dans la continuité du mandat précédent et je me réjouis qu'il nous permette de récolter les fruits du travail de ces 7 dernières années.

Les Lexoviens connaissent bien les dossiers que nous suivons actuellement : Wonder, le Tribunal, la réhabilitation de nos quartiers comprenant démolitions, reconstructions de logements sociaux, construction d'équipements collectifs, la rénovation de notre habitat et de notre patrimoine, l'embellissement de la ville, les travaux de voirie, de trottoirs, d'éclairage et ceux destinés aux personnes handicapées et à la sécurité des piétons, la mise en oeuvre d'une véritable politique de développement durable, le maintien d'un lien social et de démocratie participative dans nos quartiers, le retour à une gestion saine et maîtrisée sans augmentation des taux des impôts votés par la ville... et beaucoup d'autres responsabilités que nous avons prises dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Nous sommes également attentifs au bon fonctionnement de la Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge, aux partenariats avec le Pèlerinage Sainte Thérèse et la Chambre de Commerce et d'Industrie, à la recherche permanente de subventions publiques et d'investisseurs privés, au soutien à notre IUT, à la modernisation de notre hôpital et à son rôle d'hôpital de recours sur notre territoire.

Le développement des zones d'activité économique existantes à Lisieux qui arrivent à saturation, la construction d'équipements communautaires comme la nouvelle déchetterie, l'intérêt nouveau manifesté à l'égard de Lisieux par des investisseurs économiques et commerciaux, la réalisation de la ZAC par la Communauté de Communes sont le fruit de cette politique d'ouverture et de la volonté que nous avons de rassembler toutes les forces et de nous donner tous les moyens possibles.

C'est aussi pour cela que je soutiens le regroupement des CCI de Lisieux, le Havre, Fécamp et Bolbec sous le label de « Chambre de Commerce de l'Estuaire », estuaire dont nous ne pouvons que bénéficier de la puissance économique.

Nous voyons bien que rien n'est jamais fini. **Nos forces et notre volonté de vous servir demeurent intactes et nous les emploierons pendant les cinq prochaines années pour tenir nos engagements.**

Bernard Aubril
Maire de la Ville de Lisieux
Vice-Président du Conseil Général du Calvados

« *Nous faisons ce qu'il faut dans le respect de nos engagements, mais pas n'importe comment et pas à n'importe quel prix.* »

Bernard Aubril

**Lisieux,
2^{ème} ville
du Calvados
avec 24 206
habitants**



D'après les chiffres du dernier recensement, Lisieux est la seule ville du département (de plus de 10 000 habitants) à avoir gagné des habitants. Elle est passée devant Hérouville Saint-Clair pour devenir la deuxième ville du département après Caen.

Pour le Maire, ce résultat satisfaisant est le fruit de la politique volontariste de la Ville en matière d'accession à la propriété, dans sa capacité à se moderniser, à s'embellir et à rénover son patrimoine. C'est aussi le signe qu'une véritable dynamique s'est mise en marche.

2009 : Lisieux, Chef Lieu d'arrondissement, ville-centre du Pays d'Auge, regroupe désormais tous les équipements nécessaires dans les domaines de la santé, de la justice, de l'enseignement et de l'administration.

Tribunaux et nouvelle carte judiciaire

19,8 millions d'euros viennent d'être alloués par l'Etat pour réhabiliter les trois bâtiments qui devront accueillir le Tribunal de Grande Instance, le Tribunal d'Instance (Lisieux et Pont L'Evêque), le Tribunal de Commerce (Lisieux et Honfleur) ainsi que le Conseil des Prud'hommes (Trouville et Lisieux).

2009 : Le Conseil des Prud'hommes de Trouville et le Tribunal de Commerce de Honfleur sont arrivés à Lisieux depuis le 1^{er} Janvier.

2010 : Le Tribunal d'Instance de Pont L'Evêque arrivera à Lisieux et devra être installé dans des locaux provisoires avec celui de Lisieux..

Le quatrième bâtiment, incendié en 2000 est remis par l'Etat au Conseil Général (propriétaire avant la décentralisation), avec un fonds de concours d'environ 1 million d'euros à négocier.

Le site Wonder à la rescousse

La réhabilitation du site Wonder prend ici toute sa signification. Il pourrait en effet accueillir les Tribunaux d'Instance jusqu'à la fin des travaux des bâtiments définitifs, à côté du Tanit Théâtre et de l'Ecole d'Arts plastiques.

La renaissance d'un quartier

Cette reprise d'activité sur le site Wonder, et la construction en cours des 3 immeubles par le promoteur immobilier Malesherbes Promotion, participent à la renaissance de ce quartier en panne depuis 1988.



Santé

Le Centre hospitalier Robert Bisson conforté Hôpital de recours du Territoire Nord-Est de Basse-Normandie ouvre de nouveaux services.

Bernard Aubril, Président du Conseil d'Administration de l'Hôpital, a mis en place la conférence sanitaire qu'il préside et milite activement pour le maintien, la modernisation, et le développement du Centre Hospitalier. Dans le cadre du plan Hôpital 2012, l'Etat a exigé qu'un contrat de retour à l'équilibre financier soit adopté et que la priorité soit donnée à la professionnalisation, ce qui a imposé une complète réorganisation à la Direction de l'Etablissement. Les professionnels concernés ont été consultés et ce contrat a été voté à la majorité par le Conseil d'Administration.

Le Président du Conseil d'Administration, le Directeur et les administrateurs sont bien conscients du « choc culturel » ressenti par l'ensemble des personnels, des patients et leurs familles suite à ces nouvelles dispositions. Dans ce cadre, 52 postes d'agents de services hospitaliers ne seront pas remplacés mais 82 postes

seront créés. L'un des objectifs est de recruter les élèves formés à l'Institut de Formation aux Soins Infirmiers de Lisieux pour ne pas les voir partir ailleurs.

Modernisation et professionnalisation

Ainsi, 8 millions d'Euros d'investissement (dont 4,120 millions de subventions de l'Etat) permettront de moderniser et de professionnaliser notre l'hôpital avec la création d'une unité de dialyse médicalisée, d'une unité de soins continus pour les personnes âgées, l'extension de l'hospitalisation à domicile, la création d'un service « accidentés cérébraux » qui font suite à la construction du bloc opératoire ultra moderne de 7 salles, à la mise aux normes de l'électricité et de la sécurité-incendie.... A noter que le raccordement de l'Hôpital à la chaufferie-bois, source d'économie d'énergie importante, a été réalisé plus tôt que prévu, en octobre 2008.

Economie

Plysol vers une solution ?

Dès l'annonce des problèmes de l'entreprise (plus de 250 salariés à Lisieux), Bernard Aubril a constitué, au mois de novembre 2008, un groupe de travail qu'il préside, composé du Sous-Préfet, d'élus, toutes tendances confondues, des partenaires de l'emploi, des services de l'Etat et de salariés pour suivre au quotidien l'évolution du dossier. Actuellement, cinq offres de reprise ont été déposées auprès du Tribunal de Commerce qui devrait, selon le Maire, choisir la proposition qui préserve le site et les emplois lexoviens.

Intercommunalité : une véritable locomotive économique

Ce n'est sûrement pas un hasard si de grandes surfaces s'agrandissent et si de nouvelles enseignes s'installent à l'entrée de Lisieux. C'est le signe d'une véritable dynamique commerciale. La Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge présidée par Bernard Aubril précise que depuis 2005, 27 hectares ont été achetés par des commerces, entreprises industrielles et artisanales et qu'il ne reste plus que 5 hectares à commercialiser. La nouvelle zone d'activités de 64 hectares « les Hauts de Glos » arrive au bon moment pour prendre la relève.



Le commerce : les grands projets redémarrent

Le centre ville témoigne lui aussi de cette dynamique. Monoprix agrandit son magasin de 600 m² au rez de chaussée de l'ancien emplacement des Nouvelles Galeries (avec 25 emplois à la clef) et devrait créer prochainement une galerie marchande.

Le Maire est actuellement en pourparlers avec d'autres investisseurs commerciaux qui s'intéressent à Lisieux et croient à son développement.

Désenclavement : 2x2 voies, A 28, déviation de Canapville

Pourquoi opposer des investissements qui sont tous utiles et dont le seul problème vient de leur coût et des difficultés de financement actuelles ? Bernard Aubril rappelle que la déviation de Canapville a été actée dans le contrat de plan Etat/Région/Département signé le 30 octobre 2000, c'est à dire avant son arrivée à la Mairie.

Il précise que sa position est de tout faire pour ne pas pénaliser la mise à 2x2 voies de l'axe Lisieux/Pont L'Evêque, même si son coût estimé à 82 millions d'euros porte quand même à réfléchir. Un chiffre qui est à mettre en parallèle avec le chiffre des crédits alloués à l'entretien du réseau routier par le Conseil Général qui se monte, après une augmentation de 30% en 2009, à 18 millions d'euros.

Bernard Aubril rappelle également que si les carrefours de St Julien-sur-Calonne et de Fierville-les-Parcs ont été traités en dénivelé et non pas en giratoire comme prévu à l'origine, c'est justement pour ne pas pénaliser cette réalisation.

Quant au raccordement qui rapprocherait Lisieux et la nouvelle zone d'activités économiques « les Hauts de Glos » de l'A 28, il lui paraît lui aussi nécessaire et toujours selon lui il faut mener les projets de front et non pas au détriment de l'un ou de l'autre.